L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

aux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

MARDI MATIN. 24 OCTOBRE.

SPECTACLES BALS, &c

Académie de Musique DE BIDWELL.

DIMANCHE, 29 OCTOBRE,"

Pour une semaine,

Matinées habituelles.

Engagement des plus grands comiques du monde!

SALSBURY'S TROUBADOURS,

Comprenant les Favoris de l'Univers,

NELLIE McHENRY. N. SALSBURY.

Dans la dernière nouveauté à succès en 3 actes, de Bronson Howard, intitulée:

GREEN ROOM FUN.

Voyez le Church Choir Ballet, The Wax Wheop, la représentation la plus comique du monde.

Dimanche, 29 octobre, pour une semaine, le fameux jeune acteur américain, JAMES O'NIEL, dans son nouveau drame intitulé AN AMERICAN KING. 21oct—

THEATRE ST-CHARLES DE BIDWELL.

L'événement de la saison.

Commençant DIMANCHE, 22 OCTOBRE, une semaine.

Matinées Mercredi et Samedi.

Début à la Nouvelle-Orléans de

LAMB AND SHANNON

DANS

MONEY BAGS,

Une comédie en quatre actes, par M. J. W. Shannon, auteur de Champagne and Oysters, Bouquets and Bumchells, Golden Game, etc.

Avec une forte troupe de comédie.

Dimanche, 29 octobre, une semaine, une comédie musicale, Fun in a Boarding School, avec M. John E. Ince et une troupe choisie.

21 oct—

Grand Assaut D'Armes

Au Fleuret et Sabre—Exercice à la Baionnette

Au bénéfice de l'EGLISE STE MARIE, de Carrollton.

Sérieusement endommagée par le cyclone du 18 avril 1882.

SALLE GUNEWALD.

JEUDI 26 Octobre 1882, à 8 heures P. M.

BILLETS..........50 Cents.

COMITE D'ORGANISATION.

Mr. le Vicomte Paul d'Abzac,

Consul Général de France, Président,

MM. Atmand Pilié Jos. Lombard, E. Overbeck. Iv. de Lobel-Mahy, Trésorier.

Deux prix de valeur seront offerts aux meilleurs tireurs. Tables de rafraîchissements, tenues par quelques dames de la ville et de Carrollton.

15 oct.—10 f.

JARDIN DE WENGER,

Nos 11 et 13 rue Bourbon

TOUS LES SOIRS,

Grand Concert, exécuté par le célèbre Orchestre de Dames Viennoises,

Sous la direction de Mme Tampler.

Programme nouveau chaque soir. Matinée le Dimanche.

Quatre chambres somptueusement meublées pour les dames, ayant les entrées séparées, et sont arrangées pour l'agrément des dames visiteuses.

Les personnes tapageuses ou de caractère suspect ne seront pas reçues dans l'établissement.

Les meilleurs vins, liqueurs et bières et un lunch froid seront servis à toute heure.

21sept—6m

WEST END.

LES trains partiront comme suit jusqu'à nouvel ordre:

DE LA VILLE.—Toutes les heures de 7 h. A. M. à 9 h. P. M.

DU WEST END—Toutes les heures de 8 h. A. M. à 10 h. P. M.

28sept—1f F. WINTZ. Surintendant.

INSTITUTIONS.

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St Philippe et Prieur.

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à l'Institut. 17 oct—

Institut Markey & Picard.

A l'angle des rues Esplanade et Tonti, N. O.

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

Le 4 septembre aura lieu l'ouverture des classes de cette Institution si favorablement connue. Les études comprennent toutes les branches formant une éducation complète. L'enseignement des arts d'agrément est confié à des professeurs éminents.

Pour plus amples informations s'adresser à l'Institut. 27 août 3m D M J

Columbian Institute,

198 RUE ESPLANADE.

ECOLE de jour et Pensionnat pour jeunes filles; kindergarten pour petits enfants, garçons et filles. La réouverture de la session a eu lieu le LUNDI, 4 septembre 1882.

MLLE H. FITZGERALD, Directrice.

19sept—6m

MEDECINS.

Changement de domicile.

LE DR CASTELLANOS a l'honneur d'annoncer à ses clients et au public en général qu'il a transféré son domicile au No 185 rue Julia, entre St. Charles et Carondelet.

Consultations comme par le passé, de 9 à 10 h. A. M., au coin des rues Remparts et Dumaine, et de 2 à 4 P. M., au coin des rues Commune et Baronne, [Bâtisse de la compagnie du Gaz.]

10 oct—1m DMaJ

DR. CHS. LANAUX, DENTISTE,

A transporté son cabinet du No. 86 de la rue Royale, Chez WASHBURN, le Photographe, Coin Canal et Passage de la Bourse,

7 oct—1m Nouvelle-Orléans, Lne.

Dr A. W. de Roaldès.

Résidence: 415 rue Decatur.

Près des Champs-Elysées.

Office: Coin Baronne et Commune, au-dessus de la "Bâtisse du Gaz." Elévateur: rue Commune.

Consultation: de 1 à 3 P. M.

3 août 5m..J.D.M

Le Dr J. CARRIERE,

Ex-Interne des Hôpitaux de Paris,

Lauréat de l'Académie de Médecine,

No 2, rue Portalis,

Près le Boulevard Malesherbes,

PARIS, (France).

14 juil—6mMaJD

Mme VALLON, SAGE-FEMME,

Diplomée de la Faculté de Paris,

Résidence: No. 179 rue des Remparts,

Entre Ste-Anne et Dumaine.

P. S.—On pourra la consulter à toute heure.

7 oct—Sam Dim Jeu—3m

Vêtements! Vêtements!

LEON GODCHAUX,

81, 83 et 85 rue du Canal,

Le public est cordialement invité à venir examiner nos

MODES NOUVELLES

Aussi riches que complètes en

Vêtements d'Hommes et de Jeunes Garçons,

CONSISTANT EN:

Habillements complets avec paletots, en diagonale noir, avec devant en soie;

Habillements complets avec paletots, en diagonale noir, devant en soie, avec quatre boutons;

Habillements complets, avec paletots, en diagonale noir, devant en soie, coupe Prince Albert;

Habillements complets, avec paletots, en diagonale bleu, à 4 boutons;

Habillements complets, avec paletots, en diagonale noir, à dessins circulaires;

Habillements complets, avec sacs, en diagonale noir, à dessins circulaires, avec devant en soie.

AUSSI—Un immense assortiment de beaux habillements fantaisie, de sacs et paletots en casimir et cheviot.

Nous avons beaucoup ajouté à nos magasins et organisé un département distinct pour les

Vêtements de Jeunes Garçons et d'Enfants.

Dans ce but nous n'avons épargné ni peine ni argent. Notre fabrication se recommande par son bon goût et toutes nos confections sont irréprochables.

Nous sollicitons les commandes de la campagne.

Echantillons et instructions pour prendre soi-même sa mesure envoyés sur demande et sans frais. 19oct—

Compagnie du Chemin de fer de la rue St. Charles.—Coin Carondelet et Huitième.—Nouvelle-Orléans, 13 octobre 1882.—A une assemblée régulière du Conseil de Direction de cette compagnie, tenue ce jour, un dividende de Un et demi pour cent a été déclaré payable aux actionnaires à partir de MARDI, 24 octobre 1882.

V. RIVIERE, Secrétaire.

[illegible]

LE MEILLEUR REMEDE

POUR

Les Maladies de la Gorge et du Poumon.

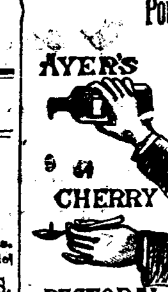

Dans les maladies des organes pulmonaires un remède sûr et digne de confiance est d'un prix inestimable. Le AYER'S CHERRY PECTORAL est un remède efficace, et nul autre ne mérite si éminemment la confiance du public. C'est une combinaison scientifique des principes médicinaux et des vertus curatives des meilleures drogues, chimiquement combinées, pour assurer la plus grande efficacité possible et l'uniformité des résultats. Cette préparation frappe à la racine toutes les maladies pulmonaires, procurant un soulagement prompt et certain, et convient aux malades de tout âge et de tout sexe. Etant très agréable au goût, les plus jeunes enfants le prennent sans difficulté. Dans le traitement des toux, des rhumes, des maux de gorge, bronchites, influenzas, des maux de gorge des prédicateurs ou orateurs, de l'asthme, du croup et du catharre, les effets du AYER'S CHERRY PECTORAL sont magiques, et une foule de gens sont annuellement préservés de maladies sérieuses par l'usage opportun et exact de ce remède. Chaque famille devrait en avoir toujours sous la main pour les cas d'attaques soudaines. Pour la coqueluche et la consomption il n'y a pas de remède aussi efficace, aussi adoucissant et aussi salutaire.

Le bas prix de certains remèdes ou de certains sirops faits d'ingrédients à bon marché et sans efficacité, décide parfois les malades à en faire usage; ne possédant aucune vertu curative, ces préparations peuvent procurer un soulagement passager, mais ne guérissent pas. Les maladies de la gorge et des poumons exigent un traitement actif; il est dangereux de s'arrêter à des remèdes anodins et à bon marché, parce que la maladie marche rapidement et devient bientôt incurable. Employez le CHERRY PECTORAL DE AYER, et vous en obtiendrez les meilleurs résultats. C'est une préparation acceptée des médecins, dont la puissance curative est incontestable et qui ne coûte pas plus que ne l'exigent les soins qu'exige sa fabrication et les ingrédients qui y entrent. D'éminents médecins, connaissant la composition de ce remède, le recommandent à leurs clients. Une épreuve d'un demi-siècle a démontré le pouvoir certain et absolu de ce Pectoral dans les affections pulmonaires que peut encore atteindre la science humaine.

PRÉPARÉ PAR LE

Dr J. C. AYER & Cie.,

Chimistes pratiques et analytiques,

LOWELL, MASS.

Vendu chez tous les droguistes partout.

6 mai—

TAPIS.

B. & W. Croner,

Prennent plaisir à annoncer l'ouverture d'un assortiment vaste et choisi de

TAPIS NOUVEAUX

Comprenant des tapis de velours, Bruxelles, Trois plis, Ingrain, etc.,)

TOILES CIREES pour parquets, STORES de fenêtres, RIDEAUX de dentelle, NATTES et RUGS Smyrne, Moquet et Bruxelles.

Vaste assortiment; genres nouveaux.

NATTES DE CHINE.

Ils ont aussi déballé une variété choisie de Marchandises nouvelles pour l'Automne.

Ils les signalent à l'attention du public.

141 rue du Canal, coin Bourbon.

N. B.—Des échantillons sont envoyés à tous les points, sur application. 1er sept—3m

Aux Planteurs-Sucriers.

Economisez du combustible, en faisant usage du

Albany Steam Trap.

C'est un appareil qui renvoie la vapeur condensée des serpentins aux bouilloires, sans qu'il soit besoin de pompe à cet effet.

A vendre par

JAS. D. EDWARDS,

22, 24, 26 et 28 rue Front,

29 juil—3m Nouvelle-Orléans.

Aux Fabricants de sucre de canne et de sorgho, aux Brasseurs, etc.,

BISULFITE DE CHAUX DE

1851 - BONNABEL - 1882

Trente et une années de succès ininterrompus constituent la meilleure preuve de la supériorité de notre Bisulfite sur tous les agents antiseptiques ou décolorants, et sur tout agent de défécation quelconque qui ait jamais été employé pour traiter le jus de canne. Tous les B asseurs du Nord et de l'Ouest s'en servent également. Des circulaires et des instructions sont envoyées à tous ceux qui en font la demande à

H. BONNABEL,

3 oct—2m 37 North Peters street.

ELKIN & CIE,

100..RUE DU CANAL..100

Viennent de recevoir par les derniers arrivages de Chine—

800 ROULEAUX DE

NATTES

Blanches, à Carreaux et de Fantaisie en Dessins nouveaux et de qualités diverses qu'ils offrent aux plus bas prix du marché.

RIDEAUX EN DENTELLE.

Une grande variété en nouveaux genres de Dentelle Antique, Cluny et de Nottingham.

STORES POUR FENETRES.

A dessins transparents et en Hollanda, Blancs, Cramoisis et écrus.

Grande variété de franges nouvelles.

Nattes de Cocoa et de Napier.

Grande Variété de TAPIS aux plus bas prix.

TOILES CIRÉES et Linoleum pour Planchers

11mars—

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés

—EN—

NATTES

DE CHINE,

A. Brousseau's Son

17.....RUE DE CHARTRES.....

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde.

8juin—1an

Association de Mariage —DU— CROISSANT

123 RUE GRAVIER.—Pas d'assessment pour six mois. Venez au bureau de l'Association pour de plus amples renseignements. Des certificats de $1200, $2000 et $3000 sont émis, payables, à l'époque du mariage.

25 juil—1 an

Charbon de Pittsburg.

CHAS. GAULON, bureaux 35 Vieux Bassin près Tremé, et à l'encoignure Champs Elysées et Chartres.

Vend le charbon aux prix suivants:

Délivré par 500 barils à 40 c. par baril.

Délivré par 50 barils à 42 1/2 par baril.

Délivré par 10 barils à 45 c. par baril.

L'on prend les ordres pour toute la saison au même prix. 1oct—2m—DMaJ

2e ET 3e DISTRICT

Un Nouvel Entrepôt de Charbon.

NOUS avons ouvert, pour l'agrément des citoyens du 2e et du 3e District, un nouvel entrepôt de Charbon au vieux dépôt du Chemin de Fer Pontchartrain, au coin des rues Champs-Elysées et Victoire.

Un commis parlant le français est attaché au bureau, avec un stock complet de

CHARBON DE L'ALABAMA

provenant directement des mines.

Nouvelles Balances pour Charbon et nouvelles charrettes.

Essayez le Charbon de Monticello ou de Helena pour vos maisons ou vos bureaux, et le Charbon de Pratt pour les machines à vapeur, et vous ne vous servirez jamais plus du Charbon de Pittsburg.

A. C. DANNER & CIE.

Agents pour le Charbon de l'Alabama.

1er oct—sa9iv

Mme LEONIE GEORGE, Modiste en Robes,

Ex-première de MARIA FERRY et ex-garnisseuse de D. H. HOLMES,

293..........Rue Royale..........293

Entre Dumaine et St-Philippe.

7oct—1m

Avis d'Election.

BUREAU DU SHERIF CIVIL, Paroisse d'Orléans, Nlle-Orléans, 7 octobre 1882.

EN VERTU de deux proclamations émises par Son Excellence SAMUEL DOUGLASS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et portant la date du 23 août 1882, ordonnant qu'une élection ait lieu dans la Ville de la Nouvelle-Orléans, le premier mardi après le premier lundi de novembre 1882, savoir: MARDI, le 7 NOVEMBRE 1882, de 7 heures du matin à 6 heures de l'après-midi, dans le but:

I. D'élire conformément à une loi intitulée "Acte pour incorporer la Ville de la Nouvelle-Orléans; pourvoir au gouvernement et à l'administration des affaires de la dite ville, et pour abroger toute loi incompatible avec la présente," approuvée le 23 juin 1882.

Un Maire, un Trésorier, un Contrôleur, un Commissaire des Travaux Publics, un Commissaire de Police et des Edifices Publics, et quatre Recorders, dont un pour chaque Cour de recorder de la ville de la Nouvelle-Orléans, lesdits fonctionnaires devant être désignés par les électeurs légitimes de la dite ville de la Nouvelle-Orléans;

Trente Conseillers (Councilmen) pour la dite ville de la Nouvelle-Orléans, devant être désignés par les électeurs légitimes des districts représentatifs et municipaux ci-après indiqués.

II. D'élire deux Représentants de l'Etat de la Louisiane pour le premier et le second district congressionnel respectivement (composés des différents wards de la ville de la Nouvelle-Orléans ci-après énumérés), pour servir pendant deux ans au 48e Congrès des Etats-Unis d'Amérique.

Avis est par le présent donné qu'une élection aura lieu conformément à la loi No 58 de la session extraordinaire de 1877, de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, et à la loi No 101 de la session régulière de 1882, de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, MARDI, LE SEPTIÈME JOUR DE NOVEMBRE 1882,

de sept heures du matin à six heures de l'après-midi, [ce jour-là étant le premier mardi après le premier lundi de novembre 1882], dans toute la ville de la Nouvelle-Orléans et toute la paroisse d'Orléans, aux bureaux d'élection que désignera le gouvernement de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le but de voter pour les fonctionnaires ci-après dénommés, comme il est ordonné dans les deux proclamations ci-dessus mentionnées, savoir:

1. Conformément à la dite loi intitulée "Loi pour incorporer la ville de la Nouvelle-Orléans, pour pourvoir au gouvernement et à l'administration de ses affaires, et pour abroger toute loi incompatible avec la présente," approuvée le 23 juin 1882.

Un Maire, un Trésorier, un Contrôleur, un Commissaire des Travaux publics, un Commissaire de Police et des Edifices publics, et quatre recorders, dont un pour chaque cour de recorder de la ville de la Nouvelle-Orléans, devant être désignés par les électeurs légitimes de la dite ville de la Nouvelle-Orléans;

Trente Conseillers (Councilmen) pour la dite ville de la Nouvelle-Orléans, devant être désignés par les électeurs légitimes des districts représentatifs et municipaux, savoir:

Le Premier District Représentatif, Premier Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Thalia jusqu'à l'intersection du canal Claiborne, de là le long du centre du canal Claiborne au centre de Felicity Road jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Le Second District Représentatif, Second Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Julie jusqu'au Nouveau Canal, de là le long du centre du Nouveau Canal jusqu'à Carrollton Avenue, de là le long du centre de Carrollton Avenue jusqu'au centre du Canal Melpomène, de là le long du centre du Canal Melpomène jusqu'au centre du canal Claiborne, de là le long du centre du canal Claiborne jusqu'au centre de la rue Thalia, de là le long du centre de la rue Thalia jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira deux membres du Conseil.

Le Troisième District Représentatif, Troisième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue du Canal jusqu'au vieux Chemin de la Métairie, de là le long du centre du vieux Chemin de la Métairie jusqu'au centre du Nouveau Canal, de là le long du centre du Nouveau Canal jusqu'au centre de la rue des Remparts, de là le long du centre de la rue des Remparts jusqu'au centre de la rue Julie, de là le long du centre de la rue Julie jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira trois membres du Conseil.

Le Quatrième District Représentatif, Quatrième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue du Canal jusqu'au vieux Chemin de la Métairie, de là le long du centre du vieux Chemin de la Métairie jusqu'au Nouveau Canal, de là le long du centre du Nouveau Canal jusqu'au lac Pontchartrain, de là le long du lac Pontchartrain jusqu'au Canal d'Orléans, de là le long du centre du Canal d'Orléans jusqu'au Chemin de la Métairie, de là le long du vieux Chemin de la Métairie jusqu'à la rue St-Louis, de là le long du centre de la rue St-Louis jusqu'au fleuve Mississippi, de là jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Cinquième District Représentatif, Cinquième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue St-Louis au vieux Chemin de la Métairie, de là, le long du centre du vieux Chemin de la Métairie au centre du Canal d'Orléans, de là le long du centre du dit Canal au Canal Pontchartrain, de là le long de la rive du Lac au Bayou St-Jean, de là le long du centre du Bayou St-Jean à la rue St-Philippe, de là le long du centre de la rue St-Philippe au fleuve Mississippi, de là au point de départ, élira deux membres du Conseil.

Sixième District Représentatif, Sixième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue St-Philippe au Bayou St-Jean, de là le long du centre du Bayou St Jean à la rue Esplanade, de là le long du centre de la rue Esplanade au fleuve Mississippi, de là au point de départ élira un membre du Conseil.

Septième District Représentatif, Septième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Esplanade au Bayou St-Jean, de là le long du centre du Bayou St-Jean et le raccourci au Lac Pontchartrain, de là le long du Lac Pontchartrain à la rue des Champs-Elysées, de là le long du centre de la rue Champs Elysées au point de départ, élira deux membres du Conseil.

Huitième District Représentatif, Huitième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue des Champs Elysées au Lac Pontchartrain, de là le long du Lac Pontchartrain à l'Avenue du Peuple, de là le long de l'Avenue du Peuple à l'Avenue Lafayette, de là le long du centre de l'Avenue Lafayette au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi au point de départ, élira un membre du Conseil.

Le Neuvième District Représentatif, Neuvième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de l'Avenue Lafayette au centre de l'Avenue du Peuple, de là le long du centre de l'Avenue du Peuple au lac Pontchartrain, de là le long du lac Pontchartrain aux Rigolets, de là le long des Rigolets au lac Borgne, de là le long du lac Borgne au bayou Bienvenu, de là le long du bayou Bienvenu au canal des Pêcheurs, de là le long du canal des Pêcheurs à la ligne sud de Florida Walk à la ligne inférieure des casernes des Etats-Unis, de là le long de la ligne des casernes des Etats-Unis jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira deux membres du conseil.

Le Dixième District Représentatif, Dixième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de Felicity Road jusqu'au canal Melpomène, de là le long du centre du canal Melpomène jusqu'à l'intersection de la rue Première, de là le long du centre de la rue Première jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira deux membres du conseil.

Le Onzième District Représentatif, Onzième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Première jusqu'au Melpomène Tail-Race, de là le long du centre de Melpomène Tail-Race jusqu'à la rue Toledano, de là le long du centre de la rue Toledano jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira deux membres du conseil.

Le Douzième District Représentatif, Douzième Ward, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Toledano jusqu'à la rue Broad, de là le long du centre de la rue Broad jusqu'à Napoléon Avenue, de là le long du centre de Napoléon Avenue jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Treizième District Représentatif, Treizième et Quatorzième Wards, bornés comme suit:

Treizième Ward, du fleuve Mississippi le long du centre de Napoléon Avenue jusqu'à la rue Broad, de là le long du centre de la rue Broad jusqu'à Peters Avenue, de là le long du centre de Peters Avenue jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du Mississippi jusqu'au point de départ.

Quatorzième Ward, du fleuve Mississippi le long du centre de Peters Avenue jusqu'à la rue Broad, de là le long du centre de la rue Broad jusqu'à la rue Toledano, de là le long du centre de la rue Toledano jusqu'au Melpomène Tail-race, de là le long du centre du Melpomène Tail-race jusqu'à la rue Lowerline, de là le long du centre de la rue Lowerline jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Quatorzième District Représentatif, Seizième et Dix-septième Wards, bornés comme suit:

Seizième Ward, du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Lowerline jusqu'au Melpomène Tail-race, de là le long du centre du Melpomène Tail-race jusqu'à Carrollton Avenue, de là le long du centre de Carrollton Avenue jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du Mississippi jusqu'au point de départ.

Le Dix-septième Ward, du fleuve Mississippi le long du centre de l'Avenue Carrollton au Nouveau Canal, de là le long du centre du Nouveau Canal au lac Pontchartrain, de là le long du lac Pontchartrain au Canal Upperline, de là le long du centre du Canal Upperline et de la rue Upperline au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi au point de départ, élira un membre du conseil.

Quinzième District Représentatif, Quinzième ward, borné comme suit, savoir: Tout le territoire situé sur la rive droite du fleuve Mississippi et borné par une ligne établie par l'ingénieur d'Etat, commençant à un point près de la rive du fleuve vis-à-vis la rue Ptolemy, de là se dirigeant comme suit, savoir:

Sud 2° 30', 4 milles est et environ 1080 pieds.

Sud 3° 10' ouest environ 620 pieds, de là longeant la ligne de derrière des propriétés.

Sud 57°, est 2143' 4".

Nord 2° 45', est 1910' 7".

Sud 53° 30', est 5162' 2".

Nord 6° 15', est 4932' 7" à la ligne du township 1 mille 138' 9 3/4".

Sud 76°, est 311' 4 1/2" à la ligne du township 445' 10".

Sud 72°, est 947, 9 1/2".

Sud 65° 30', est 955' à la range line 1337' 8".

Sud 83 1/3°, est 860' 6".

Nord 61° 7", est 524' 7" à range line 1366' 6".

Sud 81° 15", est 2368' 6" à range line 4383' 7".

Sud 61° 53', 1 1/2 mille est et 277' 2".

Sud 31° 35', 1 1/2 mille est et 2163' de là la ligne inférieure de Jeanne Lassales, de là en remontant le fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Premier District Municipal, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue du Canal au vieux Chemin de la Métairie, de là le long du centre du vieux Chemin de la Métairie au centre du Nouveau Canal de là le long du centre du Nouveau Canal au centre de l'Avenue Carrollton, de là le long du centre de l'Avenue Carrollton au centre du Canal Melpomène, de là le long du centre du Canal Melpomène jusqu'à sa jonction avec la rue Tolédano, de là le long du centre de la rue Tolédano jusqu'à son intersection avec le centre de Felicity Road à la rue Claiborne, de là le long du centre de Felicity Road au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Deuxième District Municipal, borné comme suit: Du fleuve Mississippi, le long du centre de la rue Esplanade au centre du Bayou St Jean, de là le long du centre du Bayou St Jean et du raccourci jusqu'au Lac Pontchartrain, de là le long du Lac Pontchartrain au centre du Nouveau Canal, de là le long du centre du Nouveau Canal au centre du vieux Chemin de la Métairie, de là le long du centre du vieux Chemin de la Métairie au centre de la rue du Canal, de là le long du centre de la rue du Canal au fleuve Mississippi, de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Troisième District Municipal, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue de l'Esplanade jusqu'au centre du Bayou St Jean, de là le long du centre du Bayou St Jean et du raccourci jusqu'au Lac Pontchartrain, de là le long de la rive du Lac Pontchartrain aux Rigolets, de là le long des Rigolets au Lac Borgne, de là le long du Lac Borgne jusqu'au Bayou Bienvenu, de là le long du Bayou Bienvenu jusqu'au Canal des Pêcheurs, de là le long du Canal des Pêcheurs jusqu'à la ligne sud de la Promenade Florida, de là le long de la dite ligne de la Promenade Florida à la ligne inférieure des Casernes des Etats Unis, de là le long de la ligne des Casernes des Etats-Unis jusqu'au fleuve Mississippi, et de là le long de la ligne du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Quatrième District Municipal, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de Felicity Road jusqu'au Canal Melpomène à la rue Claiborne, de là le long du centre du canal Melpomène jusqu'à l'intersection de la rue Tolédano, de là le long du centre de la rue Tolédano jusqu'au fleuve Mississippi, de là le long du Mississippi au point de départ, élira un membre du conseil.

Cinquième District Municipal, borné comme suit: Le cinquième district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans est situé sur la rive droite du fleuve Mississippi et est borné par une ligne établie par l'ingénieur d'Etat, partant d'un point près de la rive du fleuve vis à vis de la rue Ptolémy, prenant la direction suivante:

Sud 42° 30', est 4 milles, et environ 1080 pieds and 3° 10', ouest environ 620 pieds, de là le long de la ligne de derrière des propriétés.

Sud 57°, est 2143' 4".

Nord 2° 45', est 1910' 7".

Sud 53° 30', est 5162' 2".

Nord 6° 15', est 4932' 7", jusqu'à la ligne du township 1 mille 138' 9 3/4".

Sud 76', est 311' 4 1/2", jusqu'à la ligne du township 445' 10".

Sud 72°, est 947' 9 1/2".

Sud 63° 30', est 955' jusqu'à la range line 1337' 8".

Sud 83 1/2°, est 860' 6".

Nord 61° 7", est 524' 7" jusqu'à la range line 1366' 6".

Sud 81° 15", est 2368' 6" jusqu'à la range line 4383' 7".

Sud 61° 53', est 1 1/2 mille et 277' 2".

Sud 31° 35', est 1 1/2 mille et 2163' jusqu'à la ligne inférieure de Jeanne Lassales, et de là en remontant le fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

Sixième District Municipal, borné comme suit: Du fleuve Mississippi, de là le long du centre de la rue Tolédano jusqu'à sa jonction avec le canal Melpomène "tail race," de là le long du centre du canal Melpomène jusqu'à sa jonction avec la rue Lowerline, de là le long du centre de la rue Lowerline jusqu'au fleuve Mississippi, et de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du Conseil.

Septième District Municipal, borné comme suit: Du fleuve Mississippi le long du centre de la rue Lowerline jusqu'à l'intersection du Melpomène "tail-race", de là le long du centre du Melpomène "tail-race" à l'Avenue Carrollton, de là le long du centre de l'Avenue Carrollton jusqu'au centre du Nouveau Canal, de là le long du centre du Nouveau Canal jusqu'au Lac Pontchartrain, de là le long du Lac Pontchartrain jusqu'au Canal Upperline, de là le long du centre du Upperline Canal à la rue Upperline, de là le long du centre de la rue Upperline jusqu'au fleuve Mississippi et de là le long du fleuve Mississippi jusqu'au point de départ, élira un membre du conseil.

II. Deux Représentants au Congrès pour représenter l'Etat de la Louisiane au 48e Congrès des Etats Unis d'Amérique pour le terme de deux ans, savoir:

Un pour représenter le premier district Congressionnel de cet Etat, lequel comprend cette partie de la paroisse d'Orléans qui est située sur la rive droite du fleuve Mississippi, et cette partie de la rive gauche au-dessous de la rue Julie et du Nouveau Canal, embrassant les wards trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf et quinze de la ville de la Nlle-Orléans, ainsi que les paroisses Plaquemines et St-Bernard.

Un pour représenter le second district Congressionnel de cet Etat, lequel comprend cette partie de la paroisse d'Orléans qui est située au-dessus de la rue Julie et du Nouveau Canal, embrassant les wards deux, un, dix, onze, douze, treize, quatorze, seize et dix-sept de la ville de la Nlle-Orléans, ainsi que les paroisses Jefferson, St-Charles, St-Jean-Baptiste et St-Jacques.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

7 oct—au 7 nov.

Aux Electeurs.—Etat de la Louisiane, Surintendant de l'Enregistrement en la paroisse d'Orléans, bureau: rue du Camp, vis-à-vis de la rue Lafayette—Nouvelle-Orléans, 16 septembre 1882.

Les messieurs désirant se faire enrégistrer, trouveront ce bureau ouvert de 8 heures du matin à 2 h. et de 4 à 7 heures du soir, jusqu'au 28 octobre 1882, après quelle date, il sera clos pour permettre au travail de la révision et de la préparation des registres de Polls de s'opérer.

CHAS. CAVANAC, Surintendant.

17 sept au 7 nov—

QUARTIER-GENERAL —DU— COMITÉ CENTRAL EXECUTIF —DU— PARTI DÉMOCRATE.

NOUVELLE-ORLÉANS, 1882.

MONSIEUR—La campagne électorale qui va s'ouvrir va, sans aucun doute, provoquer une grande activité et d'énergiques efforts de la part du parti républicain. Craignant le verdict dont le peuple va frapper la Législature qui vient de se clore, ils font de puissants efforts pour s'assurer la majorité dans la prochaine Chambre des Représentants. Avec une effronterie qui ne sait plus rougir de rien, les chefs du parti ont inauguré un système d'extortions et d'exactions sans égal dans l'histoire de la politique américaine.

Tous ceux qui occupent des emplois fédéraux, à tous les degrés de l'échelle administrative, et dans chaque branche du service public, sont requis de verser leur contribution au trésor du parti, sous peine de déplacement en haut lieu et de perdre leur place. On fait un usage sans limite des pouvoirs et de l'autorité des plus hauts fonctionnaires uniquement dans un intérêt de parti.

Le parti aujourd'hui au pouvoir a tenté insidieusement de pénétrer dans chaque maison et à force d'astuce, à force de promesses et de patronage, de séduire les faibles et d'attirer les mécontents et les chercheurs de places. Il n'y a pas un Etat du Sud où l'on n'ait pas encouragé la désertion du parti en assurant d'avance le prix de cette désertion. Inutile de citer à cet égard l'exemple des autres Etats, mais chez nous il est manifeste qu'il s'en fait un véritable trafic et que l'on fait toute espèce d'offres à la trahison.

Voilà ce que doit combattre et anéantir la démocratie louisianaise. Soyons fidèles aux vraies traditions, sachons conserver l'intégrité du parti. Les mêmes raisons qui ont produit la révolte contre le joug radical et en ont amené la destruction, subsistent encore. Elles sont pressantes et exigent l'unité d'action de toute notre population.

Nous devons toujours chérir et défendre chaleureusement la liberté et le bonheur du peuple. Par conséquent nous ne devons pas abandonner les fruits des victoires du passé ni nous relâcher en quoi que ce soit, de peur de réveiller le passé et d'en faire un danger pour l'avenir.

C'est le peuple qui doit combattre. C'est de lui que doit venir la victoire du droit—le succès de la démocratie.

Nous n'avons aucune somme d'argent ni publique ni particulière à notre disposition, et nous ne pouvons jeter de l'argent aux tripoteurs de toute sorte pour nous assurer de leur part un appui douteux. D'ailleurs, il n'en est nullement besoin pour nous assurer les bienfaits d'un bon gouvernement.

Vous êtes donc instamment priés d'organiser immédiatement vos comités de paroisses et de districts, de mettre le parti en mesure de combattre efficacement, de vous assurer le concours actif, personnel de vos candidats et des citoyens de votre district.

Envoyez le plus tôt possible une liste complète de vos organisations locales et de district à notre quartier général avec une adresse correcte de votre bureau de poste, de façon à nous assurer mutuellement à vous et à nous des communications faciles et à nous fournir les informations dont nous avons besoin les uns et les autres.

Le succès n'est dû qu'à une action prompte et dévouée. Restons fidèles à nous-mêmes et à notre parti, et nous ne pouvons être battus.

Très respectueusement,

JOHN FITZPATRICK,

Président du Comité Central Exécutif d'Etat.

O. M. TENNISON, Secrétaire.

Restaurant de la Louisiane,

No 113, RUE DOUANE.

RÉOUVERTURE.

NOUS avons le plaisir d'annoncer à nos clients ainsi qu'au public, en général, que nous avons réparé, amélioré et surtout considérablement agrandi notre restaurant, et que nous en faisons la réouverture aujourd'hui même, 30 septembre.

M. ET MME BEZAUDON.

M. Bezaudon, chef très habile, s'occupe de la cuisine. Mme Bezaudon dirige le service dans la salle. 30sept—1m

Les personnes qui désireraient —disposer de— MEUBLES,

vieux ou antiques, ou de bronzes, peuvent le faire avec le plus grand avantage, en s'adressant par la Boite 2599 de la poste de la Nlle-Orléans.

6août—

L'ENTREPRISE,

Moulin à Scie et Fabrique de Chassis, Portes et Fenêtres.

Le plus vaste et le plus complet au Sud.

Samuels & West,

PROPRIÉTAIRES,

Bureau, coin des rues Bassin et Toulouse; succursale, 32 rue d'arondelet.

Chantiers de bois, 97 rue Calliope; coin des rues Bourgogne et St-Pierre; et coin des rues St-Louis et Bassin. Boite 2709 de la Poste.

Un grand assortiment de Chassis, Fenêtres, Portes, Moulures, etc., toujours en magasin.

Cabinets d'habitations faites sur commande dans un bref délai.

Il est fait une spécialité de la façon des Meubles de Bureaux, de Magasins et d'Eglises. Les ordres sont respectueusement sollicités et seront remplis promptement aux prix au comptant, les plus réduits. 1er sept—3m

Compagnie ancienne et sûre du Paratonnerre de ROBINSON,

ETABLIE EN 1855.

Plus d'un quart de siècle sur la route avec hommes, wagons et attelages.

LA plus ancienne, la plus grande et la seule maison de son genre au Sud.

Importateur et marchand de tout genre de paratonnerres, girouettes et installations de paratonnerres. Ces articles sont toujours en abondance dans le magasin.

Les câbles en argent de Robinson sont une spécialité de fabrication.

Fils conducteurs posés dans toutes les parties du pays. Il est fait une spécialité des travaux de réparations.

Ordres exécutés le jour même de leur livraison.

JAMES M. ROBINSON, directeur.

Bureau et magasin, 246 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne. 12mars—1an

JNO B. BYRNE. F. LAUDUMIEY.

P. LAUDUMIEY,

Imprimerie et fournitures de Bureau,

93 ......RUE ROYALE......93

Entre Conti et St. Louis.

Albums, Cadres pour Photographies, Scrap Books, Scrap Pictures, Papeteries, etc.

Spécialités de Cartes de Visite.—Cadres pour portraits de toutes les grandeurs faits sur commande. 1er oct—1m—DMerJ

MME CHAPUS, PENSION PRIVEE,

266..........Rue du Canal..........266

A l'honneur d'annoncer au public en général et aux planteurs, qu'on trouvera chez elle des chambres aérées et une pension excellente à des prix très modérés. On peut prendre logement et la pension, soit à la journée ou à la semaine. De bonnes références seront demandées.

19 oct—1 of

Mme HONORE, sage-femme, et mde sin pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleurs à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec leurs moyens. Visible à toute heure. Exerçant au pays depuis 25 ans, elle se recommande au p... 16 oct—1 an

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LE GRAND TIRAGE

MENSUEL

De la Loterie à $5.

CLASSE L.

DE LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—SE FERA—

A

LA NOUVELLE-ORLEANS,

Mardi, 14 Novembre 1882.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE,

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75,000

1967 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$265,500!

Le tirage commencera positivement 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

Voyez le Plan.

100,000 billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000,	soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	......	25,000
1 Lot de	10,000,	......	10,000
2 Lots de	6,000,	......	12,000
5 Lots de	2,000,	......	10,000
10 Lots de	1,000,	......	10,000
20 Lots de	500,	......	10,000
100 Lots de	200,	......	20,000
300 Lots de	100,	......	30,000
500 Lots de	50,	......	25,000
1,000 Lots de	25,	......	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit........ 6,750

9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit........ 4,500

9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit........ 2,250

1,967 Lots se montant à........$265,500

Billet entier. $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane,

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Enregistrez vos lettres chargées ou expédiez par l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.

ACHETEZ

—vos—

PIANOS

—CHEZ—

PHILIP WERLEIN.

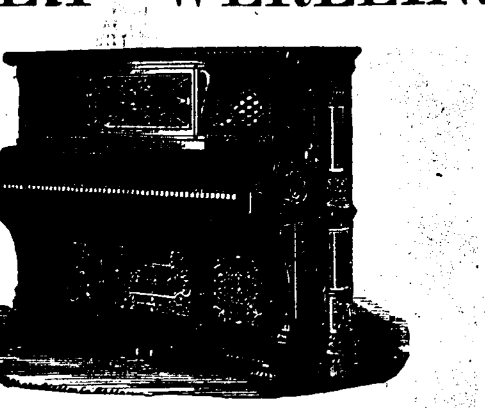

Il a, dans son immense magasin de Pianos, un stock énorme comprenant les célèbres Pianos Droits de CHICKERING et les admirables Pianos Droits de MATHUSHEK, qui sont ce qu'il y a de plus parfait en fait d'instruments de ce genre.

On accepte de vieux pianos en échange à des prix raisonnables.

Il sera, en toute circonstance, fait des conditions libérales aux clients dans la maison Werlein.

Importations de toutes les œuvres musicales de l'Europe, des dernières ainsi que des meilleures compositions, le tout aux soins de M. et de Mme ELIE, si honorablement connus dans le monde artistique.

Orgues de Mason et Hamlin à vendre ou à louer à bas prix.

Instruments de musique de toutes sortes, reçus par chaque arrivage de France et d'Allemagne, et à vendre en gros et en détail.

Réparations et accord de Pianos, d'Orgues et de toutes sortes d'instruments de musique par des ouvriers de premier ordre, à de prix raisonnables.

Tabourets pour Pianos.—Grand assortiment de Couvertures de Pianos.

Bureau de l'Opéra français de Defossez; JOHN DAVIS, Directeur.

5oct—

50 PIANOS PLEYEL!

De tous genres, viennent d'être reçus.

Ces PIANOS sont connus dans le monde entier comme étant les meilleurs, et les plus durables qui aient jamais été faits, surtout pour les climats où les changements atmosphériques sont fréquents.

ALLEZ LES VOIR CHEZ

L. GRUNEWALD,

(Agent pour les Etats-Unis.)

200 Pianos Américains!

(DES PREMIÈRES FABRIQUES,

TELS QUE:

Steinway, Weber, Knabe, Behr, frères, Fisher & Pease

100 PIANOS d'occasion à tous les prix.

MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS MUSIQUE en variété infinie, en gros et en détail

Allez examiner ces PIANOS, ou demandez par écrit des circulaires.

Commandez tout ce qu'il vous faut au magasin de

Louis Grunewald

127 RUE DU CANAL,

ET 16 et 22 RUE BARONNE.

NOUVELLE-ORLEANS.

19sept—1an

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St.-Louis et Conti.

Grand arrivage de Feutre de toute épaisseur

Et articles pour la réparation des Pianos et Orgues,

Par steamer DUPUY DE LOME, du Havre.

N'attendez pas, si vous avez un vieux Piano chez vous, mais envoyez-le à BASILE, qui en fera un piano neuf à un prix très raisonnable.

Accords et réparations pleinement garantis

J'offre le plus haut prix du marché aux personnes de la ville et de la campagne qui désireraient disposer de leurs Pianos. 17sept—

JUNIUS HART,

191 Rue du Canal.

LOTERIE GRATUITE D'UN PIANO "Miller," d'un Piano Grovesteen & Fuller, d'un Orgue de salon, d'un Violon, d'une Boite à Musique et d'une Guitare. Il sera donné gratuitement un billet de cette loterie à toute personne achetant pour une piastre de musique en feuilles. Demandez à voir la liste des morceaux anciens et nouveaux en vente. 19 mars—1 an

Compagnie d'Assurances Croissant,

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS,

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849. —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, émises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN..........Président.

CHAS. H. DOLSEN..........Vice-Président.

CHAS. E. RICE..........Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy	Paul E. Mortimer,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
W. B. Conger,	S. Hernsheim,
George W. Sentell,	Edward Nalle,
Alf. Moulton,	J. J. Reiss,
Charles Newman,	Louis Prados,
U Marinoni,	Harry L. Flash,
Lucien Deléry,	A. H. Sieward,
Charles H. Dolsen	Sigmund Katz,
Reuben G. Bush,	N. D. Wallace,
John Calder,	R. F. W. Bachman,
S. O. Coulon,	Wm Garig,
W. A. Phelps,	John D. Fisher,
M. Gillis,	A. Rosenfeld,
Wm. R. Lyman,	C. K. David

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

15 juil—1an v&e

ANNONCES JUDICIAIRES.

MONITION

ETAT DE LA LOUISIANE.

Eugène Erath demandant une monition.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6526.

ETAT DE LA LOUISIANE. A tous ceux à qui s'adresse ceci, salut. Attendu que Eugène Erath a acheté à une vente judiciaire faite par Placide J. Spear, encanteur, le 12 août 1882, en vertu d'un décret rendu par la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 30 juin 1882, et signé le 7 juillet 1882, dans l'affaire en partage de George L. H. Kernion et autres contre Mme Anna Kernion (née De Buys) tutrice, etc., No 6257 du docket de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, et s'est adressé à cette Cour pour une monition ou annonce, conformément à la loi et aux sections 2370, 2371, 2372 et 2373 de la loi No 95, approuvée le 10 mars 1870, des Statuts Révisés de la Louisiane.

Avis est conséquemment donné, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, à toutes les personnes qui y seraient intéressées, et qui auraient un droit quelconque sur la propriété ci-après décrite, ou une réclamation à faire valoir contre elle, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été opérée, ou d'une irrégularité ou illégalité dans l'estimation ou l'annonce, ou dans le temps ou la vente a été faite, la manière dont elle a eu lieu, ou par suite de tout autre défaut quelconque, d'avoir à produire, dans les trente jours qui suivront la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

A la vente de la propriété ci-après décrite, Eugène Erath en est devenu l'acquéreur au prix de quatre mille huit cent soixante-quinze dollars ($4,875), payable un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du 12 août 1882 jusqu'à parfait payement, avec le privilège et l'hypothèque du vendeur sur ladite propriété. Le dit Eugène Erath s'est conformé aux conditions de l'adjudication.

Description de la propriété telle que la donne l'acte de vente passé pardevant Charles G. Andry, notaire, le 21 septembre 1882, enregistré au Bureau des Aliénations, livre 117, page 624, et annoté au Bureau des Hypothèques, livre 252, page 30, ainsi que le procès-verbal de la dite vente judiciaire par Placide J. Spear encanteur en cette ville, et le jugement de partage, rendu le 30 juin 1882 et signé le 7 juillet 1882, dans l'affaire ci-dessus.

DESCRIPTION DE LA PROPRIÉTÉ.

3° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et servitudes en dépendant, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Villeré, Marais et le chemin du Bayou, mesurant, au pied américain, 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face au chemin du Bayou, sur une profondeur de 332 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne vers la rue Marais et 328 pieds 3 pouces 6 lignes sur la ligne vers la rue Villeré et 64 pieds 6 pouces 5 lignes sur la ligne du fond.

Le tout conformément à un plan fait par Louis H. Pilié, député voyer de la ville, le 17 juin 1862. Le dit morceau de terre fait partie d'un domaine ayant primitivement, au pied français, soixante pieds de face au Chemin du Bayou sur une profondeur de sept arpents, lequel avait été acquis par Mme Azonia Doriocourt, veuve de Jacques Dupuy, à une vente de Mme Félicité Adélaide Vitteau, veuve de François Auguste Armand Hulin, par acte passé pardevant Octave de Armas, notaire en cette ville, le 14 octobre 1828; à la mort de la dite Veuve Jacques ou James Dupuy, la propriété ci-dessus décrite est revenue à ses cinq petits-fils, à savoir:

Dangeville, L. H. Kernion jr., George L. H. Kernion, Marie L. H. Kernion, Ida L. H. Kernion, et Charles L. H. Kernion, dans la proportion de un cinquième chacun; Dangeville L. H. Kernion jr étant mort plus tard, sa part d'héritage dans la dite propriété est revenue à ses trois enfants mineurs nommés Paul Sydney Kernion, Rose Blanche Kernion et Dangeville Labedoyère Kernion, représentés par leur tutrice naturelle, Mme Anna De Buys, veuve de Dangeville L. H. Kernion jr.

Nlle-Orléans, 16 octobre 1882.

A. L. TISSOT,

Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, absent actuellement en vertu d'un congé.

JAS. T. CLARK, Greffier.

Pour copie conforme,

E. A. LUMINAIS, Député-Greffier.

17 oct—17 24 31 nov 7

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Audibert, François	Deltz, Jacob.
Avet, Vincent	Desplats, François
Bailly, Jean-Baptiste	Gautier, Emile et Adolphe
Barbin, Célestin	
Bernadot, De Vve Duprey	Grand, François
	Jacomo, Fidèle
Bloch, Salomon	Legay, Auguste
Blois, Joseph de	Marcolan, Pierre
Bonnaville, Marcel	Millet
Bony, Dme	Oncillé, Jean
Capron, Jules Alfred Richard	Peres, Paul
	Pontacq, Alexandre
Cartier, Jules Mathieu	Rousset, Jean
Castet, Paul	Salomon, Mathieu
Castel, Anne	Saloy, Pierre et Bertrand
Castaing, Alexandre	
Charton, Jean	Sorbet, Guillaume
Cieutat, Jean F'çois Sévère	Tarand, Mathieu Gandé
	Thèze, Honoré Orabé
Corvaisier, Joseph Jean Marie	Vessières, Jean
	Vincentelli, Ange André dit Luigi
Darras Louis Nicolas	

Le consul de France

VTE PAUL D'ABZAC.

Nlle-Orléans, le 1er octobre 1882.

1er oct—

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

"Vente pour effectuer un partage."

No 3388—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Succession de Clery Veran et son épouse.

Maison double en bois à deux corps de logis faisant face à la Grande Route St-Jean.

Maison en bois près de la rue de l'Esplanade, faisant face au Bayou St-Jean et attenant à la porte de péage.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 25 novembre 1882 il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 octobre 1882, signé par l'Honorable A. L. Tissot, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Honorable Henry L. Lazarus, Juge de la dite Cour, Division E, maintenant absent en congé, les propriétés suivantes, savoir—

1° Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 11 dans l'îlet compris entre les rues Grande Route St Jean Floride, Encampment et Sauvage, mesurant 30 pieds de face à la Grande Route St Jean, même façade à la rue Floride, sur 150 pieds de profondeur. Ensemble une maison double en bois ayant quatre chambres, cuisine double avec galerie et deux cabinets, deux citernes, lieux d'aisance, etc.

2° Un autre lot de terre situé dans le même district de cette ville, sur la rive droite du Bayou St Jean, désigné par le No 8, mesurant 33 pieds 7 pouces 2 lignes de face audit Bayou St Jean, 33 pieds 8 pouces de large sur la ligne du fond, 111 pieds 9 pouces de profondeur, du côté de la rue de l'Esplanade et 103 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne opposée. Ensemble une maison en bois, ayant trois chambres de lit et galerie sur le côté, cuisine, hangar, etc., etc.

Voir les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant, balance à un an de crédit en billets divisés par coupons, portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais des acquéreurs.

Le dépôt de 10 pour cent sera requis des acquéreurs.

24 oct—24,28,4,11,18,25 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour le compte d'un premier acquéreur.

Emplacement convenable pour un magasin d'épiceries ou de marchandises sèches, formant encoignure aux rues Royale et Paix, à un îlet de la rue de l'Esplanade.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 4 novembre 1882, il sera vendu, à midi à la Bourse d'encan de l'Hôtel St. Charles, rue St Charles, pour le compte et risque à la folle enchère de Madame Gustave Bimmrich, achetant pour Madame Veuve George Egli, qui ne s'est point conformée aux conditions de l'adjudication qui lui a été faite le cinq du mois d'août 1882, de la propriété suivante savoir:

Un lot de terre formant l'encoignure des rues Royale et Paix, dans l'îlet borné par les rues Royale, Paix, Chartres et Français mesurant 34 pieds 6 pouces plus ou moins de face à la rue de la Paix sur une profondeur et façade à la rue Royale de 96 pieds 10 pouces plus ou moins.

Ensemble une maison ayant huit chambres et trois cabinets, avec auvent sur la rue, une autre bâtisse faisant face à la rue Royale de deux grandes chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisance, &c. &c. Les bâtisses peuvent se louer en quatre locations. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant, balance à un an de crédit, en billet portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis de l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Théodule Buisson, notaire, aux frais des acquéreurs.

24 oct—24 28—1,2,3,4 nov

Grande vente de Meubles, Glaces, Vaisselles, Verrerie, Matelas, Rideaux, Draps de lit, Courtepointes, Moustiquaires, Stove de cuisine et batterie de cuisine, Etc., etc.

Le tout provenant d'un grand Hotel de la campagne et transporté à mon magasin d'encan pour la commodité de la vente.

PAR JAS. P. GUINAULT Encanteur—VENDREDI, 27 octobre 1882, il sera vendu à 10 heures du matin, à mon magasin d'encan, encoignure Bienville et du Passage de la Bourse—

Le contenu du susdit hotel.

Conditions—Comptant. 24 oct—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Mme Rebecca Hoyle vs Chas. G. Schulze.

ANCIENNE SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5227.—maintenant transférée à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6715—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hotel St-Charles dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 24 octobre 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sept certains lots de terre dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Douane, Helena et St Anthony, et désignés par les numéros trois, quatre, cinq, six, sept, neuf et dix sur un plan marqué numéro cinq, déposé à l'étude de James D. Augustin, notaire en cette ville pour référence en date du seizième jour de mars 1869 et qui mesure comme suit:

Les lots trois, cinq, sept et neuf mesurent chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Douane sur une profondeur de cent dix-huit pieds trois pouces et quatre lignes chacun, les lots numéros quatre, six, et dix mesurent chacun trente et un pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Douane sur une profondeur de cent dix-huit pieds trois pouces et quatre lignes chacun entre lignes parallèles, le lot numéro dix formant l'encoignure des rues Douane et Helena.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

21 sep—21,28 oct 5, 17, 19 24

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Emma Pollock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6005—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 28 octobre 1882 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent situé dans le Troisième District de cette ville, sur la rue Levée, entre les rues Mandeville et Marigny, dans l'îlet borné par les rues ci-dessus mentionnées et la rue Peters, désigné par un plan annexé à un acte passé pardevant Joseph Cuvillier, notaire, en date du 22me jour de février 1839, comme lot cinq et mesurant au pied français, vingt-huit pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de soixante pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les soixante-dix-huit actions (78) du fonds hypothécaire de la banque des Citoyens de la Louisiane, maintenant réduites à soixante-treize (73) actions du fonds hypothécaire attachées.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Termes et conditions — L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de trois cent quatre-vingt-dix piastres, [$390] échéant le 1er décembre 1882 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le reste comptant. L'acquéreur assumera les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec l'acte hypothécaire par Achille Chiapella en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, passé le 26ème jour d'août 1848, pardevant Charles Boudousquié, anciennement notaire en cette ville et avec l'acte de vente du shérif.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

26Sept—oct 3,10,17,24, 28

ASSURANCES.

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.

Département du Sud.

Bureau: coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Etat de situation de la succursale des E.-U. 1er juillet 1881.

Actif..........$4 592,248 18

Passif..........2,550,166 52

Excédent..........2,042,081 66

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conférées par les lois de l'Etat.

Bureau de Directeurs.

J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.

NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.

PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nuges & Lallande.

PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.

JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.

CLARENCE F. LOW, sous-assistant secrétaire-Résident.

Nlle-Orléans, 20 octobre 1881.

24 oct—1an v&to

Brasseries.

MaraisStreetSteam Brewery

H. F. STURCKEN,

80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS,

Entre Conti et St.-Louis.

1er fév—82.1 an.DMJ

PELICAN STEAM BREWERY

EUGENE ERATH,

283.....RUE VILLERE.....283

Entre Esplanade et Chemin du Bayou

11 jan—82, 1anDMarJ

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

RUE DE L'ESPLANADE.

Magnifique Résidence de famille, avec jardin, ayant façade sur la rue de l'Esplanade et le Chemin du Bayou, avec terrain s'étendant jusqu'à et faisant face à la rue Kerlerec.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 28 octobre 1882 à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St. Charles, entre Gravier et Commune, la magnifique propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 4, 5, 6 et 7, sur un plan de Arthur de Armas, député voyer de la ville, en date du 9 octobre 1882, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Kerlerec, Miro, Tonti, Chemin du Bayou et Passage Castanedo mesurant, 70 pieds 11 pouces de face à la rue de l'Esplanade et au Chemin du Bayou, sur 257 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur et de façade au Passage Castanedo 127 pieds 10 pouces 5 lignes sur une première profondeur sur la ligne s'étendant du Chemin du Bayou vers la rue Kerlerec, puis se rétrécissant de 6 pieds 11 pouces 5 lignes sur une ligne parallèle au Chemin du Bayou et s'étendant vers la rue Tonti et le Passage Castanedo, puis 154 pieds 11 pouces sur une seconde profondeur et 64 pieds 8 pouces 4 lignes de large sur la ligne de côté.

Les améliorations comprennent une magnifique résidence de famille, à deux étages, ayant au premier étage, galerie de devant, corridor de côté, salon et salle à manger, galerie de devant et vestibule, et trois chambres à coucher au second étage, bâtisse à deux corps de logis attenant au corps principal de logis par un passage, ayant au premier étage, chambre, cuisine et chambre à provision, trois chambres à coucher et galerie au second étage, poulailler, pigeonnier, hangar, grand jardin faisant face à la rue de l'Esplanade, cuve, etc., une bâtisse en bois, retirée de la rue, sur le côté plus près de la rue Kerlerec contenant trois chambres, deux cabinets, galerie, etc., etc.

Cette propriété est dans le voisinage immédiat de MM. Bénachi, Dreyfus, Lanaux, Godchaux, Dunbar et vis-à-vis ces magnifiques et coûteuses résidences récemment élevées par M. Meyer Weis.

Termes et conditions—1/3 ou plus comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans pour billets de l'acquéreur portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement du paiement de la totalité ou d'une partie des billets et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur devra assurer la propriété pour un montant égal aux billets souscrits et transférer la police d'assurance au détenteur ou aux détenteurs des dits billets, rembourser les primes d'assurances non expirées, assumer et payer toutes les taxes pour l'année 1882 en sus du prix d'adjudication et sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire aux frais de l'acquéreur.

21 oct.—

Propriétés améliorées, de très grande valeur, dans le Second District.

Rue Ste-Anne, entre Galvez et Johnson.

Rue Ste-Anne, entre Villeré et Robertson.

Succession de Jean Bazax.

No 5394—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI 25 novembre 1882, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune en vertu et conformément à un décret de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 octobre 1882 pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste. Anne, Villeré, Robertson et Dumaine, d'après un plan de J. Pilié, en janvier 1856, dans les Registres de F. de Armas, alors notaire en cette ville, lequel lot mesure au pied français 30 pieds de face à la rue Ste. Anne sur à peu près 93 pieds plus ou moins de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° La moitié indivise d'un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Galvez et Johnson, le dit lot mesurant 26 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Ste. Anne, 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne plus près de la rue Johnson, 2 pieds 6 pouces et 1 ligne sur la ligne du fond, 98 pieds de profondeur sur une ligne le séparant sur le côté plus près de la rue Galvez; de la propriété de M. Laurent Borée, 4 pieds sur une ligne parallèle à la rue Ste. Anne diminuant ainsi la largeur du dit lot 15 pieds de profondeur sur une seconde ligne 15 pieds sur une ligne parallèle à la rue Ste-Anne diminuant ainsi encore la largeur du dit lot et finalement 17 pieds sur une autre ligne de profondeur et s'étendant obliquement de la fin de la ligne décrite, en dernier lieu jusqu'à sa jonction avec la ligne du fond, le tout d'après un plan attaché à un acte passé pardevant A. Ducatel, notaire, le 30 juin 1854 et supposé être une vente du dit lot par Christoval Morel à Mme A. Lange, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Avec le consentement du co-propriétaire de l'autre moitié indivise de la propriété décrite en second lieu toute la propriété sera vendue sujette aux mêmes termes et conditions.

Termes et Conditions.—La moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste à un crédit de un an pour billets de l'acquéreur portant intérêt aux taux de huit pour cent par an de la date jusqu'à parfait paiement et garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, les acquéreurs devront assurer les bâtisses pour leur pleine valeur jusqu'au dernier paiement final du billet et transférer les polices d'assurance au détenteur ou aux détenteurs du dit billet et enfin payer cinq pour cent en cas de procédure judiciaire pour le recouvrement de la totalité ou d'une partie du dit billet. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire aux frais de l'acquéreur.

21oct—21 22 24 25—4, 11, 18, 25no

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jared W. Sanders et Amanda D. Sanders, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6274.—Division —. Attendu que George H. Hartwell a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Jared W. Sanders et Amanda D. Sanders, sa femme, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

24 oct—24,28—2 nov

Succession de John Cragg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6849—Division E. Attendu que Mme Vve John Cragg a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Cragg, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

22oct—22 26 31

Succession de Michel de Armas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6615.—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par John L. Lewis, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

20 oct—20, 24, 29

Successions de Elizabeth Miller et de Francis Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6836—Division A—Attendu que Margaret Miller a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration aux successions de feue Elizabeth Miller et de feu Francis Miller, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

19 oct—19 24 28

Succession de Ann Dolan, épouse décédée de Peter Moran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6821— Division C. Attendu que Peter Moran a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feue Ann Dolan, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

15 oct—15,19,24

AVIS DE SUCCESSIONS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6867.

W. R. Irby & Bro. vs. leurs créanciers.

Aux créanciers de W. R. Irby & Bro., et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de W. J. Castell, Esq., un notaire, le 28me jour de novembre 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, Juges de la dite Cour.

Nlle-Orléans, ce 23me jour d'octobre 1882.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

24 oct—24—7,26 nov

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. No. 6 869.

Martin Noé vs. ses créanciers.

Aux créanciers de Martin Noé et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de John Coffey, Esq., un notaire, le 4me jour de novembre 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, Juges de la dite cour

Nlle-Orléans, ce 23me jour d'octobre 1882.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

24 oct—24,29—3 nov